

**REGLEMENTATION ET PRATIQUE DES
MARCHES PUBLICS
V2022-09**

2 JOURS – 14 HEURES

But de la formation	Comprendre les enjeux de la réglementation Gérer les risques réglementaires Maîtriser les limites juridiques à l'intervention dans les marchés publics.
Prérequis	Ne nécessite pas de prérequis spécifique
Type de public	Toute personne dont la mission est d'analyser les pièces des marchés et intervenant dans la réponse à la consultation.
Effectif	De 1 à 8 participants L'effectif peut, en accord avec l'entreprise être modifié
Date & lieu de formation	A définir avec le client
Accessibilité aux personnes handicapées	Si la formation a lieu chez le client : il faudra préciser si votre salle de formation est accessible aux personnes handicapées Si la formation a lieu en dehors de chez le client : il faudra me contacter en cas de besoin d'accessibilité pour un participant. Dans ce cas, la formation aura lieu dans un local adapté. (Par exemple : location de salle dans un hôtel ou centre d'affaire).
Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation	Feuilles de présence. Questions écrites (QCM) Quizz, simulation, mise en situation, exercices du formateur Formulaire d'évaluation de la formation.
Délai d'accès	Modalités selon pré requis et aucun délai
Méthodes et outils pédagogiques	Les moyens pédagogiques sont adaptés à chaque formation et aux besoins des clients. La formation est co-construite avec le client, sur la base du programme de formation initial. Cette démarche de co-construction se fait au travers d'un entretien de cadrage au cours d'une rencontre ou par téléphone. L'entretien de cadrage donne lieu à un enregistrement utilisé pour vérifier l'adaptation des moyens pédagogiques à la formation et aux besoins du client. Les moyens pédagogiques utilisés pour adapter les formations peuvent être : Des apports théoriques, des exercices pratiques d'application des outils vus pendant la formation, des partages d'expériences, des présentations d'exemples concrets de mise en œuvre, des supports de formation, des supports d'exercices fournis en formation, des mises en situation. Les moyens techniques nécessaires demandés sont : vidéo projecteur, paper board ou tableau blanc, feutres effaçables de couleurs, tables disposées en U et chaises, ou chaises disposées en cercle sans table. Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

L'organisme désigne un référent pédagogique et un référent handicap.

Formalisation à l'issue de la formation

Une attestation de formation sera transmise.
Un support de cours version papier ou numérique sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

PROGRAMME

Analyser le nouveau cadre réglementaire des marchés publics

- Le nouveau code de la commande publique
- Les principes fondamentaux de l'achat public : liberté, égalité, transparence, bonne utilisation des deniers publics
- La dématérialisation des marchés publics
- Les différents intervenants à l'acte d'achat public : le pouvoir adjudicateur, l'entité adjudicatrice, l'ordonnateur, le comptable, le titulaire, les cotraitants et les sous-traitants
- La priorisation faites à l'analyse du besoin

Les différentes procédures de passation

- Les seuils de la commande publique
- L'appréciation du seuil
- Le formalisme
- Les procédures ouvertes ou restreintes
- Les marchés à procédure adaptée
- Les procédures formalisées
- Les marchés négociés

Les différentes formes de marché

- Le marché ferme à quantité fixe
- Les marchés à tranche
- Les accords-cadres
- A bon de commande
- A marchés subséquents
- Mixtes

Les pièces contractuelles d'un marché public

- Les documents à intégrer au dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Le règlement de la consultation
- L'acte d'engagement
- Les cahiers des clauses administratives et techniques générales
- Les cahiers des charges administratives et techniques particulières

Rédiger les clauses administratives

- Les clauses relatives aux délais et aux pénalités
- Les modalités de vérification et de réception des prestations
- Les clauses relatives au prix et à leur révision
- Les conditions administratives et financières du marché

Sécuriser la sélection des candidats

- La déclaration sur l'honneur (le DUME, "dites-le nous une fois", les coffres forts électroniques)
- Les garanties techniques et financières
- La question des variantes
- Présentation d'un DUME

Choisir l'offre économiquement la plus avantageuse

- L'acceptabilité des offres
- La détection des offres anormalement basses
- Les critères de sélection des offres

Notifier le marché au titulaire et informer les candidats évincés

- La mise au point des conditions d'exécution
- Les modalités de notification
- L'avis d'attribution du marché
- L'information des candidats

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement
 - Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
-

➤ Bilan oral et évaluation à chaud

Tarif

Tarif intra : à partir de 1 180 € / jour

Nos formations sont réalisées sur-mesure. Prix variant selon effectif formé, intervenant formateur, en présentiel, en distanciel...La multitude de situations demandent des solutions appropriées.
